



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

CAP - Niveau 3

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Métiers du Plâtre et de l'Isolation

LES OBJECTIFS :

Former des ouvriers qualifiés capable de :

- mettre en œuvre la plâtrerie dite sèche ou assimilée sur ossatures, les complexes de doublage, les carreaux de plâtre, les cloisons alvéolaires etc., y compris le traitement des joints et des finitions ;
- mettre en œuvre la plâtrerie traditionnelle : mise en œuvre de briques plâtrières, réalisation d'enduit en plâtre traditionnel, allégé, projeté et décoratif ;
- participer à l'aménagement intérieur des bâtiments (plafonds, cloisons...) par la construction d'ouvrages ;
- mettre en œuvre l'isolation intérieure thermique et acoustique.



LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment. Il travaille dans une entreprise spécialisée dans l'aménagement et la finition. Son activité se déroule pour l'essentiel à l'intérieur des bâtiments et porte sur la réalisation de doublages, cloisons, plafonds et sols, et d'ouvrages décoratifs.

Au cours de sa formation, il a acquis une double compétence portant sur la mise en œuvre de produits humides (briques, carreaux de briques, carreaux de plâtre et plâtres posés de manière traditionnelle) et de produits secs (plaques et matériaux associés impliquant des montages diversifiés aux fonctions multiples : acoustique, thermique, sécurité).

Ce diplôme est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active néanmoins la poursuite d'études est possible

POURSUITE D'ÉTUDES

- CAP Staffeur ornemaniste
- MC Plaquiste
- Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- BP Métiers de la piscine
- BP Peintre Applicateur de revêtements
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation

LES +++ DE LA FORMATION

Les jeunes valident au cours de la formation :

- une habilitation SST,
- une formation en échafaudage.

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André
0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

MÉTIER DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION - NIVEAU 3

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Jeunes issus de la classe de 3^{ème}
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif d'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété
Copie de la pièce d'identité
Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026.....

Email :

réaliser des plafonds suspendus

assurer l'isolation thermique

assurer la protection des habitations

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques - Physiques - Chimie
- Français et Histoire-Géographie
- Enseignement moral et civique
- Anglais
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Arts appliqués

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Étude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Chef d'œuvre

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Formation Initiale : Les examens sont validés par des épreuves ponctuelles en fin de parcours.

Formation Continue : Les examens sont validés par des épreuves ponctuelles en fin de parcours.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles informatiques avec accès internet
- plateau technique

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours

Je suis intéressé(e) par la formation

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)
MÉTIER DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION - NIVEAU 3**

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)

